



BIBLIOTHEQUE DE
DOCUMENTATION
INTERNATIONALE
CONTEMPORAINE

MUSEE D'HISTOIRE
CONTEMPORAINE

Les archives de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR)

L'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) s'est créée en 1945. Une première partie de ses archives a été confiée à la BDIC, en juin 2000, par sa présidente Geneviève de Gaulle Anthonioz. Ce fonds s'est enrichi en 2006, suite à la décision de l'ADIR de se dissoudre, ses forces diminuant progressivement. Mais plusieurs de ses anciennes adhérentes restent toujours très actives et alimentent régulièrement ces archives de divers documents.

(Cote : F delta res 797)

De nombreuses associations d'anciens résistants ou déportés se sont créées en France aux lendemains de la Libération. L'ADIR est l'une d'elles ; mais sa particularité est d'être composée uniquement de femmes, toutes arrêtées pour faits de résistance pendant la guerre. Cette non-mixité ne vient pas de la volonté de mettre en évidence le rôle que les femmes avaient joué dans la Résistance, rôle presque totalement occulté à l'époque¹ : elle découle tout simplement de la non-mixité subie par les résistantes dès leur arrestation, dans les prisons d'abord, en France, puis lors de leur déportation dans des prisons allemandes ou dans des camps de concentration, notamment celui de Ravensbrück, principal camp de femmes. Des liens très forts se sont tissés entre elles, pour se soutenir les unes les autres dans les pires moments. Des liens qu'elles ont voulu prolonger en créant l'ADIR : « *Nous nous sommes réunies entre femmes seulement [...] : d'abord parce que cet esprit de fraternité que nous voulons toutes prolonger et faire fructifier, il naît de la connaissance directe que les unes ont des autres, des souvenirs communs et des souffrances partagées*². »

L'ADIR a été précédée par la création d'une autre association, en octobre 1944 : l'**Amicale des prisonnières de la Résistance (APR)**, à l'initiative de l'une d'elles, Irène Delmas (« Maryka » dans la Résistance). Son objectif était de venir en aide, matériellement et psychologiquement, aux prisonnières récemment libérées, mais aussi de préparer le retour des déportées : pour cela l'APR a très vite engagé des démarches auprès du Ministère des Prisonniers de guerre et Déportés afin d'obtenir des subventions ainsi qu'un local pour accueillir ces femmes à leur libération. De leur côté, plusieurs déportées, avant même d'être libérées, avaient commencé à discuter entre elles de la création, dès leur retour en France, d'une association qui leur permettrait de prolonger les liens noués dans les camps, d'apporter à toutes un soutien moral, médical et social et d'honorer la mémoire des camarades disparues. Le projet de l'APR et celui des déportées se complétaient donc parfaitement, comme le rappelait Geneviève de Gaulle Anthonioz lors du décès de Maryka

¹ On ne trouve par exemple que 6 femmes parmi les 1038 Compagnons de la Libération.

² Allocution de Jane Sivadon à l'ouverture de l'assemblée générale constitutive de l'association, le 4 novembre 1945 (le compte rendu de cette assemblée a été publié sous forme de brochure).

Delmas : « De là est née notre ADIR, où nous avons voulu que le **D** de déportées et le **I** de internées soient unis avec le **R** de Résistance qui a été notre engagement commun³. »

L'ADIR a ainsi vu le jour peu de temps après le retour des déportées : ses statuts ont été déposés le 22 juillet 1945, son assemblée constitutive a eu lieu le 4 novembre 1945. Le but de l'association était de « venir en aide à ses membres, aux familles de ses membres, aux familles de déportées et internées de la Résistance mortes en captivité ou des suites de celle-ci » et de « soutenir moralement et matériellement les anciennes déportées et internées de la Résistance » (article 1^{er} des statuts)⁴.

Très vite l'ADIR s'est dotée d'un bulletin, *Voix et Visages*, afin « de préserver cette fraternité des camps (...), de maintenir cet esprit de lutte et de résistance qui a été le nôtre, de veiller à ce qu'il subsiste dans la bonne comme dans la mauvaise fortune⁵ ». Ce bulletin a paru régulièrement jusqu'à la dissolution de l'ADIR en 2006⁶.

N°: 3. F./J.C. PARIS, le 22 août 1945

Liste de 250 Déportées. *Liste complémentaire*

BDC

1. CHARLEMAINE	Gilberte	-34, rue Durantin - PARIS 17 ^{ème}
2. ABRAHAM	Marguerite	-18, rue de la Centre - NANTES
3. ALIZON	Simone	-Hôpital d'Arvor, Avenue Louis Barthou - RENNES
4. AIMARD	Annie	-26, rue Georges Gémoux - YVESCOUL (Haute Saône)
5. APFERGE	Marie	-Bourgneuf en Trailles - (Deux-Sèvres)
6. ARCELIN	Suzanne	-11, rue du Plat - LYON
7. ARCELIN	Paulette	-11, rue du Plat - LYON
8. ARCELIN	Madeleine	-11, rue du Plat - LYON
9. ARCELIN	Maonique	-La Roche Vineuse - (Saône et Loire)
10. BACHELIER	Denise	-Cherance (Sarthe)
11. BAILLET	Thérèse	-3, rue du Lycée - Nice
12. BAILLY	Louise	-12, rue des Fourches - Dole - (Jura)
13. BARRILET	Claudia	-16, voie Mosard - Vitry s/ Seine
14. BARREAUD	Mith	-5, rue Renan - NANTES
15. BARREAUD	Jacqueline	-5, rue Renan - NANTES
16. BARTETTE	Marie-Jeane	-12, Place de la Mairie - Arcachon -
17. BATES	Lucie	-131, rue Brancas - SEVRES - (Seine et Oise)
18. BANDOIN	Raymonde	-5, rue Mercœur - NANTES
19. BEAUFORT	Jeanne	-Hôtel de l'Abbaye - Chazy (Saône et Loire)
20. BEAUFHAIRE	Henriette	-20, Boulevard Robespierre - ORLÈANS
21. BEAUME	Jeanne	-14, Place des Carmes - CLERMONT-FERRAND
22. BELANGER	Jeanine	-17, rue Farlem - SAUMUR (M.&L.)
23. BÉRY	Madeleine	-20, rue Deschamps - MATHREUILS - (Nord)
24. BERNARD	Paula	-1, rue du Rocher - TOURS
25. BIGNON	Madeleine	-Grande rue à BOUCHER - (Orne)
26. BINDAULT	Marie	-12, rue Saint-Paul - GRANVILLE - Manche
27. BISSON	Simone	-rue de Drouse - Nantes la Ville
28. BOSRI	Pierrette	-22, rue de Fontoise - PARIS 5 ^{ème}
29. BOERIN	Françoise	-Château de Champagne s/ Vincennes (Ode d'Or)
30. BORNET	Janine	-FRETIVAL - (Loire et Cher)
31. BORNES	Gabriele	-23, rue Guilleminot - CHAVILLE (S.&O.)
32. BOSMENT	Madeleine	-Boulevard Gérard - près du Stade (Clermont-Ferrand)
33. BOSNIERE	Suzanne	-96, rue Pierre Beccacette - Reuil Malmaison
34. BOUFFAY	Célestine	-16, ter, rue Ferdinand Daulne - LISIEUX
35. BOULANGER	Augustine	-St. Denis le Thibault par Ry - (Seine -Inférieure)
36. BOULANGER	Lucienne	-St. Denis le Thibault par Ry - (Seine -Inférieure)
37. BOUQUET	Elizabeth	-VARENNES S/VEUZE - (Allier)
38. BOURDE	Alberte	-ISRAÏL - (Isère)
39. BROUILLET	Odette	-17, Avenue des Frés-le-Roy - BOURGES - (Cher)
40. BROUET	Marcelle	-2, rue Albert Barbier - OLIVET - (Loiret)
41. BRÉAU	Andrée	-15, rue du Général Sarrail - POITIERS
42. BRÉAU	Marie-Louise	-15, rue du Général Sarrail - POITIERS
43. BRÉAU	Marie	-Port du Canal - CHARENTY - (S.&L.)
44. CADENNES	Marie	-6 bis, rue Georges Guynemer - VERSAILLES
45. Le CALONNEC	Anne-Marie	-St. Jean Brevelay - (Morbihan)
46. GARDIAC	Louise	-Place de la République - DIVES S/ MER
47. GARNOT	Denise	-21, rue de la Porte Lucas - EPERNAY
48. GASARONE	Marie-Thérèse	Route de Genève - POLIGNY - (Jura)
49. CASTELLI	Marcelle	-31, rue Saint-Basile - MARSEILLE
50. CHENEAU	Denise	-98, rue des Rosiers - Reuil-Malmaison - (S.&O.)
51. CHESSEL	Marie	-20, rue de s Patarins - PLOERZEL - (Morbihan)
52. CHEVALESTRIAN	Blanche	-Pont Audemer - (Eure)
53. CHEVENU	Andrée	-Impasse Fiel - Lyon 3 ^{ème}
54. CLEMENT	Marie-Antoinette	-Tyffrac - Bois Haliguan - NANTES
55. CLEMENT	Andrée	-32, rue Auguste Boute-Lambertart - (Nord)
56. COLLEY	Jeanne	-51, Avenue Pierre Allard - BRCS - (Rhône)
57. COUVERGNE	Françoise	- 1, Avenue Henri Cordier - Nice
58. CRANLE	Elizabeth	-Hôpital de l'Antiquaille - LYON

Liste de 250 déportées, Paris, 22 août 1945. Archives ADIR.

³ Témoignage de Geneviève de Gaulle Anthonioz, publié avec d'autres témoignages sous le titre « Un grand deuil pour l'ADIR », *Voix et Visages*, n° 213, janvier-février 1989 (G. de Gaulle fut l'une des fondatrices de l'ADIR et la présidente de l'association de 1958 jusqu'à sa mort en 2002).

⁴ Une autre association de femmes s'est créée la même année, à l'initiative de résistantes communistes : l'Amicale de Ravensbrück et de ses Commandos, qui réunit les survivantes de ce camp. Plusieurs déportées sont membres des deux associations (Amicale de Ravensbrück, 10 rue Leroux, 75116 Paris).

⁵ Claire Davinroy, « Ce que sera le Bulletin », *Voix et Visages*, n° 1, juin 1946.

⁶ *Voix et Visages*, n° 1, juin 1946-n° 295, nov.-déc. 2005.

Le service social de l'ADIR

Durant ses premières années, une grande partie de l'activité de l'ADIR a été consacrée à l'action sociale en faveur des anciennes déportées, grâce notamment au foyer de la rue Guynemer à Paris⁷. Ce service assurait à la fois un hébergement (avec une moyenne de 10 800 journées d'hébergement par an), une cantine (20 000 repas par an), un service médical pour conseiller les malades et les orienter vers des services spécialisés, un service de vestiaire (dons de vêtements, lingerie, literie, etc.) et de colis de « suralimentation » pour les plus nécessiteuses, une bibliothèque, un atelier de formation professionnelle (où plusieurs ont pu apprendre le métier de couturière), une caisse de solidarité distribuant des prêts, dons, avances ou bourses d'études, un service juridique destiné à aider ces femmes dans leurs demandes de réforme et de pension. Et, pour les plus faibles d'entre elles, l'ADIR organisait des séjours de convalescence de plusieurs mois dans des maisons de repos en montagne, tout particulièrement en Suisse.

Ce service social de l'ADIR a joué un rôle remarquable pour toutes celles qui, après plusieurs années de captivité, se retrouvaient dans un état de santé et une situation financière déplorables, surtout celles dont une grande partie de la famille avait disparu pendant la guerre. Et toutes les déportées ont pu trouver dans ce foyer « *l'amitié, la chaleur dont nous avons tant besoin après nos épreuves*⁸ ».

On trouve dans les archives de l'ADIR de nombreuses traces de ces activités : le très volumineux « fichier social » comporte les dossiers individuels de toutes les femmes qui ont fait appel au service social de l'ADIR (liste des dons de vêtements et/ou des prêts d'argent, correspondance avec l'assistante sociale de l'ADIR, correspondance de celle-ci avec les maisons d'accueil pour les séjours de convalescence, etc.). Pour bénéficier de cette aide il n'était pas nécessaire d'être membre de l'ADIR : certaines femmes n'ont adhéré que plusieurs années après, d'autres jamais... Au total, ce « fichier social » occupe 24 cartons, avec en moyenne une cinquantaine de dossiers dans chacun.

Les activités externes de l'ADIR

Les activités de l'ADIR ne se limitent toutefois pas à ce service social, loin de là : dans le même temps, elle n'a pas cessé d'intervenir à différents niveaux, par exemple pour obtenir **l'indemnisation des déportées victimes d'expériences pseudo-médicales**, tout particulièrement ces jeunes Polonaises utilisées comme cobayes par le médecin allemand du camp de Ravensbrück : cf. à ce sujet tous les cartons d'archives de Caroline Ferriday, qui créa aux États-Unis, au début des années 1950, l'association Les Amis de l'ADIR afin d'aider les « Lapins » de Ravensbrück qui avaient survécu à ces expériences. Efforts relayés en France par l'ADIR (notamment sa secrétaire générale Anise Postel-Vinay et sa présidente Geneviève de Gaulle Anthonioz), qui a obtenu la mise en place en France, en 1964, d'une Commission d'indemnisation des déportés victimes d'expériences pseudo-médicales.

⁷ Immeuble réquisitionné par le Ministère des Prisonniers de guerre et dont la gestion avait été confiée à l'APR puis à l'ADIR.

⁸ Témoignage de Geneviève de Gaulle Anthonioz, *op. cit.*

List of Polish victims of scientific experiments at Ravensbrück
whose cases were transmitted through the United Nations

BDIC

	NAME	Year	MARRIED NAME	DATE OF SUBMITTAL
1	Babinska, Bogumila	1915	Dobrowolska	26 October 1951
2	Buraszynska, Wojciecha	1920	Zelaskie	26 October 1951
3	Glazee, Jadwiga	1903	under	26 October 1951
4	Grabowska, Maria			26 October 1951
5	Iwanska, Jandna			26 October 1951
	Additional information in ADIR letter of 12 August 1957 transmitted			3 September 1957
6	Jurkowska, Alicja		Serafin	26 October 1951
7	Kaminaka-Japrocka, Jadwiga			26 October 1951
8	Karwaska, Ursula	1915	Gruszczaynska	26 October 1951
9	Kormanaka, Zofia	1912	Kolniska	26 October 1951
10	Kostecka, Cecylia			26 October 1951
11	Kulczyk, Wanda	1922	Roulevies	26 October 1951
12	Lotocka, Stefania			26 October 1951
13	Miskalk, Stenislawa			26 October 1951
14	Nikulaka, Eugenia	1911	Turowska	26 October 1951
15	Nowakowska, Maria	1921	Ewstakowska	26 October 1951
16	Piasecka, Helena			9 November 1951
	Additional information in ADIR letter of 12 August 1957 transmitted			3 September 1957
17	Piotrowska, Halina	1913	Wrochno	27 November 1951
18	Sokoliska, Sofia		Kaczmareka	26 October 1951
	Additional information in enclosure to ADIR letter of 8 November 1957 transmitted			25 November 1957
19	Wanda Wójcisz - Bedziska			?

13 dossiers - 13 fiches non complétées

Liste des victimes polonaises des expériences scientifiques transmise aux Nations Unies. Document Caroline Ferriday, 1957. Archives ADIR.

L'ADIR a également suivi tous les **procès des criminels de guerre nazis** avec, chaque fois que ce fut possible, la présence d'adhérentes venues témoigner ; on trouve dans *Voix et Visages* des comptes rendus précis de ces procès ainsi que des appels à témoignage (par exemple pour le procès du commandant du camp de Ravensbrück, Fritz Suhren, jugé par un tribunal français à Rastatt, ou celui de Martha Schmidt, SS à Ravensbrück, qui avait reconnu avoir battu à coups de fouet et de matraques plus de 1000 internées).

Le devoir de témoigner

Si l'entraide était le but premier de l'ADIR, lors de sa création, le « devoir de témoigner » a figuré également dès le début dans ses objectifs : « *Le souvenir de nos compagnes fusillées ou mortes au camp (...) reste vivant dans notre cœur. Chaque mois nous évoquerons, dans le Bulletin, la mémoire de l'une ou de plusieurs d'entre elles*⁹. »

Au-delà du souvenir de chaque camarade, il s'agissait aussi de sauvegarder, pour les générations suivantes, la mémoire collective de la déportation des femmes et du rôle de Ravensbrück dans le système concentrationnaire nazi. Au fur et à mesure de la disparition de ses adhérentes, cette mission est devenue de plus en plus prioritaire pour l'ADIR, comme l'expliquait Geneviève de Gaulle Anthoiz lors d'une assemblée générale : « *Nous devons continuer d'exister pour nos camarades qui nous ont légué en mourant ce devoir : les représenter tant qu'une de nous sera vivante, témoigner de ce qu'elles ont été, de leurs souffrances, être auprès des jeunes aussi les*

⁹ « In Memoriam. Marie Betbeder-Matibet », *Voix et Visages*, n° 1, juin 1946.

garantes, les témoins de tout ce qui s'est passé. Voilà ce qu'est notre ADIR¹⁰. » Dans ses dernières années l'association a appelé à plusieurs reprises ses adhérentes à lui confier les documents qu'elles conservaient depuis leur libération : « Vos archives seront notre mémoire¹¹. »

Les témoignages individuels

Les archives de l'ADIR contiennent ainsi de nombreux témoignages individuels (nombre qui augmente encore assez régulièrement). Mais rares sont ceux qui ont été rédigés « à chaud », dans les camps ou peu de temps après la Libération, pour les raisons qu'explique l'une de ces déportées : « *Le Retour ... très vite le sentiment que, malgré la joie de la famille, des amis, des voisins, personne ne pourra comprendre. Nous revenons d'un autre monde et il n'y a pas de mots pour dire l'indicible. Il faudra beaucoup de temps pour que l'on puisse vraiment témoigner*¹². » La plupart des témoignages conservés dans ces archives ont été en fait rédigés plusieurs années après : récits pour leurs enfants ou petits-enfants, témoignages destinés à la presse ou à une émission de radio, ou devant une classe de jeunes élèves, ...

La longueur de ces témoignages varie, de quelques feuillets manuscrits à plus d'une centaine de pages dactylographiées. Leur contenu varie également de l'un à l'autre. C'est parfois le récit de leur action dans la Résistance – par exemple le « Rapport sur mon activité de résistance, 1940-1941 », rédigé en 1945 par Yvonne Oddon, membre du réseau du Musée de l'Homme – ou l'évocation de l'action d'une camarade par une autre membre de l'ADIR lors de ses obsèques.

Mais, souvent, les témoignages de ces femmes commencent seulement au moment de leur arrestation, avec leur séjour dans les prisons en France et, pour beaucoup, la déportation en Allemagne. Le fait que plusieurs n'évoquent pas leurs faits de résistance n'a rien de très étonnant : l'histoire de la Résistance a longtemps privilégié l'évocation des actions armées, des attaques à l'explosif, des maquis, etc., actions dans lesquelles les femmes n'étaient pas très présentes – et a passé sous silence ce qu'on appelle « la Résistance d'en bas », ces multiples petits actes anonymes, rarement distingués mais qui ont joué un rôle non négligeable dans la victoire contre l'Occupation. Là les femmes ont été nombreuses, beaucoup ont même été actives dès l'été 1940, en essayant d'arracher les affiches allemandes, en recopiant et diffusant les discours du général de Gaulle, en dessinant à la craie des croix de Lorraine sur les murs de leur ville ou dans les autobus, etc. ; par la suite, lorsque la Résistance s'est organisée, beaucoup de femmes ont participé à la fabrication et à la diffusion des journaux clandestins (cf. article de Camille Guédon), d'autres – ou les mêmes – ont hébergé un prisonnier évadé puis l'ont aidé à passer la frontière, ont été agents de liaison, ont transporté des armes, ... Mais, après la guerre, la plupart disaient simplement : « Je n'ai fait que mon devoir ».

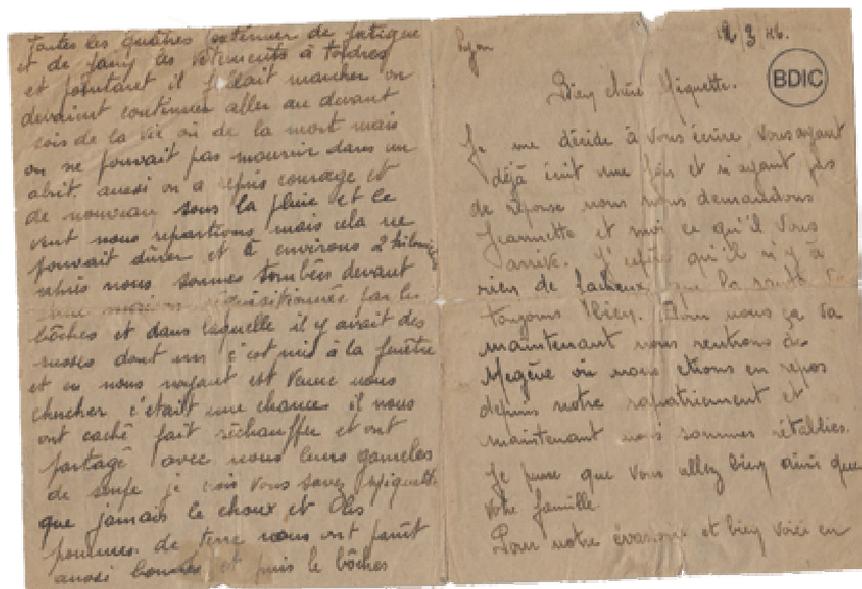
Plus nombreux sont les récits sur la détention dans les prisons et la découverte des conditions de vie – ou plutôt de survie – dans les camps de concentration. Avec, dans presque tous ces témoignages, l'évocation de l'amitié et de la solidarité que ces femmes ont pu rencontrer et qui les ont aidées à ne pas sombrer : « *Il y avait tant d'exemples de sacrifices, dans les plus petits actes de la vie quotidienne : un bout de savon offert à une camarade, un morceau de sucre pour une malade. [...] Combien de fois les jeunes allèrent-elles remplacer volontairement des camarades plus âgées désignées lors de l'appel du travail pour décharger les wagons de charbon, travailler aux marais, déménager, faire des tranchées, etc.*¹³. »

¹⁰ Assemblée générale de l'ADIR du 26 mars 1977, *Voix et Visages*, n° 156, mars-avril 1977.

¹¹ *Voix et Visages*, n° 242, nov.-déc. 1994.

¹² Lettre d'Eliane Jeannin-Garreau au Mémorial de Ravensbrück, 20 avril 1997.

¹³ « Quelques notes de Maguy Saunier (Christophe), Genève, juillet 1946 ».



Récit d'une évasion (lettre signée Hélène et Jeannette, adressée à Miquette le 2 mars 1946). Archives ADIR.

La résistance dans les camps

Plusieurs de ces récits évoquent une autre forme de résistance : la résistance à l'intérieur des camps, dont témoigne par exemple Jeannie de Clarens : « *La Résistance on l'a faite en France [...], mais quand nous sommes arrivées au camp de concentration, nous avons le désir de résister. Cela ne s'est pas arrêté avec notre arrivée à Ravensbrück. [...] Je crois que c'est ça qu'il faut que je vous dise : que la résistance c'est un état d'esprit et que la résistance on peut l'exercer à tout moment*¹⁴. » Manifestation de cet état d'esprit : les tentatives de « sabotage » organisées par celles qui étaient envoyées en kommando de travail dans les usines allemandes et qui refusaient de participer à l'effort de guerre du pays qu'elles avaient combattu, tout en étant bien conscientes des risques encourus. Marthe Scheibel, par exemple, raconte son arrivée, avec des Françaises, des Russes et des Polonaises, dans l'usine d'aviation Hermann Goering : « *Nous n'avions qu'une consigne, faire le plus de rebuts possible. Mais nous savions aussi que trop de rebuts était pour nos surveillants "Sabotage", donc signifiait la pendaison*¹⁵. » C'est ainsi que Simone Michel-Lévy fut pendue avec deux autres camarades à Flossenbürg, dix jours avant la libération de ce camp, pour avoir ralenti la chaîne de production d'une fabrique de munitions anti-aériennes à Holleischen¹⁶.

On pourrait citer encore bien d'autres exemples. Les archives de l'ADIR sont à la disposition de toutes les personnes désireuses d'approfondir cette question de la résistance dans les camps, jusqu'ici encore assez peu étudiée mais dont Claire Andrieu a tracé les premières pistes dans la revue *Histoire@Politique* en 2008, dans le dossier « Femmes en résistance à Ravensbrück »¹⁷.

Anne-Marie Pavillard (BDIC)

¹⁴ Témoignage de Jeannie de Clarens, 5 mai 2002.

¹⁵ Témoignage de Marthe Scheibel (non daté).

¹⁶ Anne Fernier, « Une héroïne franc-comtoise : Simone Michel-Lévy », *Voix et Visages*, n° 62, mai-juin 1958.

Simone Michel-Lévy, l'une des responsables du réseau de résistance des PTT, est une des six femmes Compagnons de la Libération.

¹⁷ Claire Andrieu, « Réflexions sur la Résistance à travers l'exemple des Françaises à Ravensbrück », *Histoire@Politique*, n° 5, août 2008, dossier « Femmes en résistance à Ravensbrück ».

Voix et Visages, bulletin bimestriel de l'ADIR, Paris, n° 1, juin 1946-n° 295, nov.-déc. 1995.
Cote : 4 P 4616

Dossier « Femmes en résistance à Ravensbrück », coord. Claire Andrieu et Christine Bard,
Histoire@Politique, n° 5, mai-août 2008.
url : <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=05>

Philippe Mezzasalma, « L'ADIR, ou une certaine histoire de la déportation des femmes en France », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, janvier-mars 2003.
url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mat_0769-3206_2003_num_69_1_402439

Dominique Veillon, « L'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance », in Alfred Wahl (dir.), *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale, actes du Colloque de Metz, 6-8 octobre 1983*, Metz, Centre de recherches Histoire et civilisation, 1984.
Cote : O col 2810/16